



Commune de MASSOINS

Bulletin municipal n° 5

Mai 2010

Madame, Monsieur, Chers administrés,

Après ce long hiver rigoureux et avec le printemps, revient le journal qui vous donne les dernières informations de notre village.

Conseil Municipal du 10 avril 2010

Le Conseil s'est réuni le 10 avril 2010 et certains d'entre vous étaient présents pour assister aux débats publics. Merci pour cet intérêt.

Rappel des délibérations :

Le compte administratif 2009 (budget communal M14) et l'affectation du résultat ont été approuvés à l'unanimité.

Le budget primitif communal M14 pour l'année **2010** a également été approuvé à l'unanimité selon les chiffres suivants :

| | Dépenses | Recettes |
|----------------|--------------|--------------|
| Fonctionnement | 471 508,35 | 471 508,35 |
| Investissement | 561 675,47 | 561 675,47 |
| Total | 1 033 183,82 | 1 033 183,82 |

Le taux d'imposition 2010 a été voté avec une très légère progression après un statu quo de dix ans. L'augmentation sera de 5 %.

| | 2009 | 2010 |
|------------------|-------|-------|
| Foncier non bâti | 91,56 | 96,14 |
| Foncier bâti | 9,55 | 10,03 |
| Taxe habitation | 5,96 | 6,26 |

La proposition d'adhésion au projet **d'office de tourisme** conduit par VILLARS a été rejetée à l'unanimité car, en l'état, elle ne présentait pas d'intérêt majeur pour notre village.

Selon proposition de Mlle COLOMBON, la décision de création d'un **nouveau site internet pour la Mairie** est adoptée. Ce site sera un portail riche en informations sur la vie de votre village. Il vous permettra d'accéder à des liens administratifs, de consulter le bulletin municipal. Dans l'attente, le site www.massoins.fr est toujours en fonction.

La demande de paiement au semestre ainsi que la possibilité de prélèvement ont été demandées à la CCVA pour les ordures ménagères. Ces dispositions seront rendues possibles en 2011 par la mise en service d'un nouveau logiciel.

Travaux

Les travaux concernant le renouvellement complet du réseau d'eau se terminera fin mai. Une étape complémentaire est en cours et s'achèvera fin juin.

La dernière phase, pose des compteurs individuels, est prévue pour la fin de l'année, début 2011.



La place du Valat est maintenant ornée d'un magnifique blason. Celui-ci a été offert à la Commune par l'entreprise DANA.



La Commission Communale de Sécurité, lors de sa dernière visite, a renouvelé l'avis favorable d'ouverture des 3 sites « auberge, mairie, salle multimédia ». Néanmoins, quelques points restent à améliorer.

La pose d'une rambarde de sécurité sur le tronçon allant du jardin d'enfants à la place sera réalisée avant l'été.

Le goudronnage de la place principale, du parking du rond-point et de la piste communale desservant la station d'épuration, est achevé.



La place goudronnée sera agrémentée de nouvelles jardinières fleuries afin de délimiter un périmètre sans voiture qui permettra aux usagers des bancs d'être en dehors de l'emprise des véhicules.

En effet, le Conseil Municipal a décidé que l'accès à la rue principale du village ne sera plus entravé par les véhicules.



L'initiative « village fleuri », commencée l'an dernier, est reprise. Des pots de fleurs ornent différents points du

village.

Stationnement

En lien avec l'information concernant le goudronnage de la place, nous demandons aux personnes disposant de plusieurs véhicules dont elles n'ont pas l'usage quotidien, de stationner dans les parkings afin de laisser les places libres pour les actifs.

Carte communale

Le Cabinet en charge de l'étude a adressé son rapport rectifié selon nos observations. Ce document vous sera soumis avant la fin de l'année.

Projet de cimetière

L'avis de M. le Préfet concernant la Déclaration d'Utilité Publique ne saurait tarder.

Employés municipaux

Deux employés municipaux à temps partiel sont embauchés à compter du 3 mai 2010. Ils travaillent par roulement du lundi au samedi. Entre autres missions, ils ont pour charge d'assurer l'entretien courant du village et de maintenir la propreté.

Entretien du village

Le paragraphe précédent relatif à la propreté permet de souligner que les **déjections canines** continuent à polluer notre village. Malgré notre rappel par affichage, la mise en place de nombreux distributeurs de sacs, les déjections continuent à polluer la vie quotidienne. Vous êtes nombreux à relever cette gêne. Une lettre personnelle a été adressée aux propriétaires de chiens leur rappelant leurs obligations en la matière. Les chiens doivent être tenus en laisse et leurs déjections ramassées. Nous espérons que ce rappel sera efficace. Le fait de marcher sur une déjection ne porte pas bonheur (cela se saurait) mais est plutôt source d'accident.



Dans le même esprit, nous vous rappelons la règle relative aux **encombrants**. Ceux-ci sont ramassés le 4^e mardi du mois. Vous devez les déposer le week-end précédent afin d'éviter l'accumulation d'immondices à l'entrée du village. Pour mémoire, tous les encombrants pouvant être transportés dans un véhicule de tourisme doivent être déposés par vos soins aux déchetteries de VILLARS ou de PUGET-THENIERS (cf. jours et horaires communiqués avec l'avis d'ordures ménagères).

Nettoyage du bassin d'eau potable : samedi 5 juin 2010 à 10 h.



Nettoyage du bassin d'incendie : samedi 19 juin 2010 au matin.

Suite aux problèmes rencontrés à la station de pompage, les nettoyages sont reportés ultérieurement.

Comme chaque année, nous faisons appel aux bénévoles pour aider les employés communaux. Apportez votre pique-nique, la Mairie offrira les boissons.

Nos associations

Le Comité des Loisirs a conduit avec bonheur le **carnaval** qui s'est tenu le 27 février 2010. Le soleil était au rendez-vous et enfants et adultes se sont retrouvés en nombre devant le moulin et plus particulièrement sur le jeu de boules. Au programme : batailles de confettis, tir aux fléchettes, chamboule-tout et jeux d'adresse avec balles ou ballons et enfin goûter.

Le **loto du printemps** a été un véritable succès. La salle multimédia était comble et c'est dans cette chaleureuse ambiance que se sont tenues parties très animées et pause gourmande grâce aux cuisinières du village.

La toute nouvelle **Association MASSOINS Patrimoine** a mené plusieurs réalisations. Elle dispose d'un site internet : www.massoinspatrimoine.fr et a édité une brochure présentant les lieux remarquables de MASSOINS.

Les plaques permettant l'identification des chapelles Sainte-Anne et Saint-Sébastien ont été posées, le Monument aux morts est maintenant éclairé à la nuit tombée, ces actions ayant pu se réaliser avec l'aimable collaboration respective de M. CALEO et de M. VIRLOUVET.

La vis du pressoir a été mise en valeur grâce au travail de M. DARLIN. Le nettoyage des alentours des vestiges de la chapelle Sainte-Claire est maintenant effectif grâce à la disponibilité de Force 06.

L'Association MASSOINS Patrimoine a conduit une rencontre importante avec deux responsables du patrimoine au Conseil Général, le 12 avril 2010, afin de faire le point des actions possibles en matière de restauration.

Sortie à MENTON

Mme DEFLASSIEUX a offert aux anciens une magnifique journée à MENTON à l'occasion de la fête des citrons. La visite des jardins a été suivie d'un déjeuner succulent au restaurant dans une excellente ambiance, et ensuite des places assises étaient réservées pour assister au corso.

Nous exprimons nos plus vifs remerciements à Mme DEFLASSIEUX pour ce geste d'amitié qui nous a réunis dans un moment festif ainsi qu'à M. BERMONT qui a offert le transport.

A votre agenda !!!

Le printemps et l'été seront animés. Petit rappel des manifestations prévues :

Samedi 29 mai 2010

Exposition (de 10 h à 16 h) de cartes postales et photos anciennes par l'Association MASSOINS Patrimoine,
et à 16 h, nous fêtons les mamans.

Samedi 5 juin 2010

Initiation Harpe et Voix en plein air et concert Place du Valat.



Samedi 12 juin 2010

Conférence de Mme BOREL sur la thèse qu'elle a conduite : « La vie familiale à MASSOINS de 1750 à 1792 » - suivie d'un tour de chant (16 h à l'église) - par MASSOINS Patrimoine

Samedi 19 juin 2010

Le Comité des Loisirs fête les papas.

Samedi 26 juin 2010

Messe et procession à Saint-Sébastien

Dimanche 4 juillet 2010

Défilé de jeeps anciennes, organisé par M. Philippe BAUD

Mardi 13 juillet 2010

Repas champêtre sur la place organisé par le Comité des Loisirs sur le thème du **cinéma** et feu d'artifice

Samedi 17 juillet 2010

Soirée Estivales : Pièce de théâtre des frères BERRARDI

Samedi 31 juillet 2010

Vide-greniers, organisé par MASSOINS Patrimoine. Si vous souhaitez exposer, contactez M. BIANCHI-LURASCHI ou M. CAUVIN.

Samedi 14 août 2010

Les artistes s'exposent à MASSOINS, saison II, par MASSOINS Patrimoine et
Pièce de théâtre sur la place en soirée

et pour terminer l'été en beauté avec le Comité des Loisirs, **trois jours de festin avec la fête patronale, les 20, 21 et 22 août 2010**, avec la mémorable soirée Pan Bagnat

Samedi 11 septembre 2010

Messe à la Chapelle Sainte-Anne à 10 h 30

En octobre 2010

Loto de l'Automne

... et certainement d'autres événements se déclareront... mais les dates ne sont pas encore connues...

c'est le cas de la fête annuelle de la Société de chasse... notre village a la chance d'avoir différents groupes amateurs, une soirée leur sera dédiée au mois de juillet



Pour la décoration du bar sur le thème du cinéma, le Comité des loisirs vous sollicite pour le prêt de caméras anciennes, de pellicules ou autres objets rappelant ce thème.

Et pensez également à la tombola aux enveloppes. Si vous avez des lots, vous pouvez les déposer à la Mairie pendant la permanence de la secrétaire ou joindre Mme FISCHER (06.22.64.07.09) pour les faire retirer.

Merci d'avance.

Stationnement et circulation

Les arrêtés de stationnement et circulation seront pris en fonction des dates des manifestations.

Auberge

L'auberge a rouvert ses portes pour le bonheur des résidents et des estivants.

Important

Un défibrillateur a été obtenu par la Commune. Après sa mise en place, une formation sera proposée aux résidents volontaires.



Les membres du Conseil Municipal sont à votre écoute et à votre entière disposition pour vous rencontrer et recueillir vos idées. Vous trouverez ci-après une feuille de suggestions à nous envoyer ou déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie. Ces suggestions peuvent porter sur tous les sujets concernant l'amélioration de la vie quotidienne, les animations souhaitées, d'éventuels travaux, sur des idées... bref sur tout ce qui nous permettra tous ensemble de « Mieux Vivre à MASSOINS ».
Cordialement.

Les demandes anonymes ne sont pas traitées.

L'équipe municipale

